



VARENNES

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

**PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU
D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE – 2024-007
AUTORISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PAVILLON DE
JARDIN – 2612, chemin Charles-Aimé-Geoffrion**

AVIS PUBLIC est donné que la résolution 2024-157 dans le cadre de l'autorisation du projet de construction d'un pavillon de jardin situé au 2612, chemin Charles-Aimé-Geoffrion, a été adoptée par le conseil municipal de la Ville de Varennes lors de la séance ordinaire du 3 juin 2024.

Cette résolution est entrée en vigueur à la date de l'émission du certificat de conformité de la MRC de Marguerite-D'Youville, soit le 14 juin 2024.

Donné à Varennes, ce 21 juin 2024.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,


Mylène Rioux, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie par la présente que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site Internet de la Ville de Varennes en date du 21 juin 2024 et en l'affichant à la réception de l'hôtel de ville, conformément aux dispositions du règlement 874 relatif aux modes de publications des avis publics de la Ville de Varennes.

En foi de quoi je délivre le présent certificat à Varennes ce 21 juin 2024.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,


Mylène Rioux, OMA